

**LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA**

**BILL MODIFICATEUR—SUR LA MOTION TENDANT À RÉSERVER L'ARTICLE SUIVANT**

L'ordre du jour appelle.

Deuxième lecture du bill S-7 intitulé: «Loi visant à modifier la loi sur la marine marchande du Canada».

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):**

Honorables sénateurs, en demandant que l'article n° 7 de l'ordre du jour soit réservé, j'aimerais signaler que l'honorable sénateur Bouffard avait l'intention, cet après-midi, d'ex-

pliquer ce bill-ci. Pour diverses raisons, y compris le fait qu'il est nécessaire de renvoyer le bill à un comité afin de fournir l'occasion aux gens qui nous l'ont demandé de présenter des instances à ce comité, je serais très heureux si, du consentement du Sénat, le bill pouvait être inscrit au *Feuilleton* en vue de la 2° lecture demain, immédiatement après la 2° lecture du bill S-6 constituant la Banque de l'Ouest du Canada.

**Des voix: D'accord.**

(Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.)